

Livret d'accueil 2026-2027

Stagiaires de la Formation Professionnelle

- Diplômes d'Université
- Diplômes Inter-Universitaires
- Diplômes Nationaux



Message de bienvenue



Chères Stagiaires, Chers Stagiaires,

C'est avec un immense plaisir que je vous souhaite la bienvenue au sein de l'université Paris Cité.

Vous avez fait un choix déterminant pour votre avenir en décidant de vous former, de vous perfectionner et de vous ouvrir à de nouvelles opportunités. Votre engagement témoigne de votre volonté de progresser et de vous adapter aux exigences toujours croissantes du monde professionnel.

Notre mission est de vous offrir un accompagnement tout au long de ce parcours. Nous mettons à votre disposition des enseignants expérimentés et une équipe administrative dévouée. Ensemble, nous nous efforçons de créer un environnement propice pour vous aider à transformer vos compétences en atouts décisifs pour votre carrière.

Ce livret d'accueil est conçu pour vous offrir toutes les informations nécessaires afin de tirer le meilleur parti de votre formation. Vous y trouverez des renseignements pratiques et des repères pour vous orienter dans nos dispositifs pédagogiques. N'hésitez pas à le consulter régulièrement et à vous tourner vers nos équipes pour toute question ou besoin d'assistance.

Je vous souhaite une formation enrichissante, pleine de découvertes et de réussites. Soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour faire de votre passage parmi nous une expérience mémorable et bénéfique.

Avec mes salutations les plus distinguées,

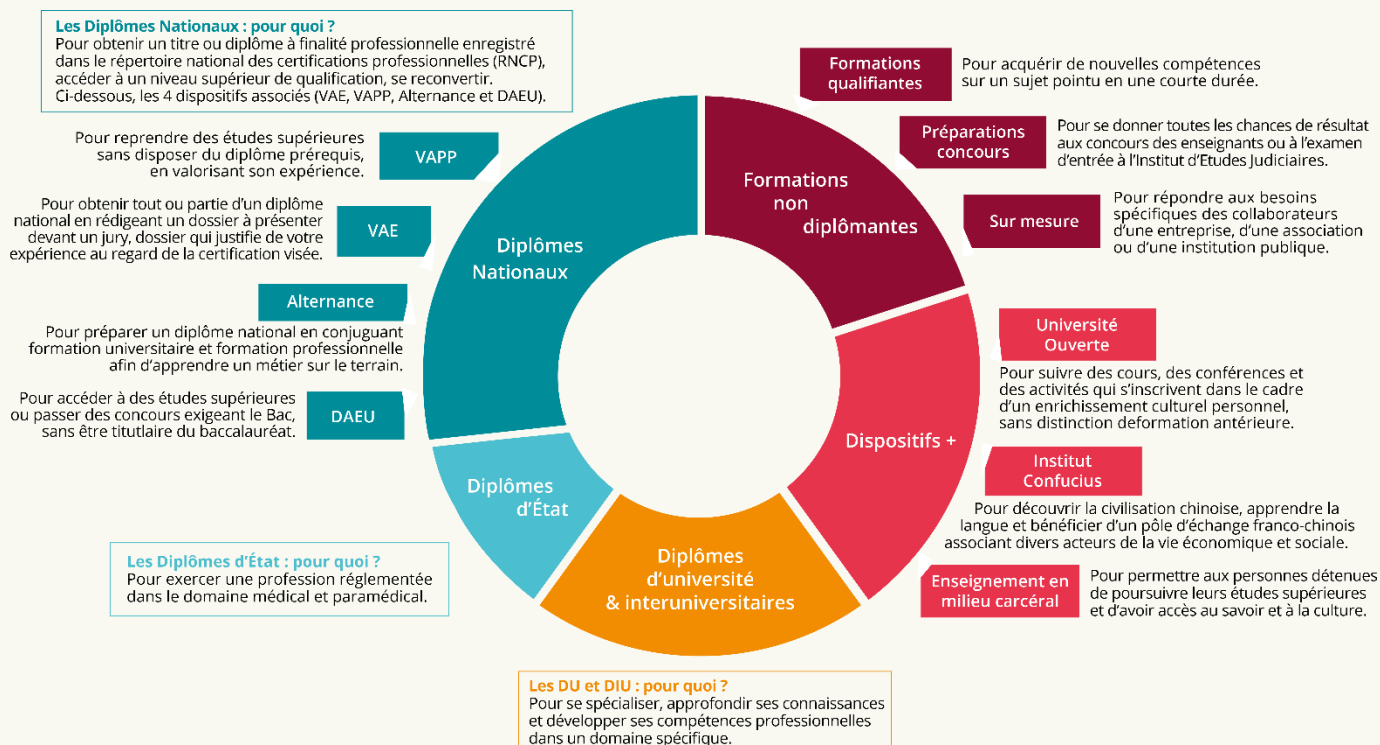
Gautier Bourdeaux
Vice-Président délégué
à la Formation Professionnelle

Sommaire

| | | |
|-----------|---|-----------|
| 01 | La formation professionnelle à l'Université Paris Cité | 04 |
| | Nos dispositifs de formation professionnelle Nos thématiques de formation Nos chiffres clés | |
| 02 | Le déroulement de votre formation | 06 |
| 03 | Vos droits et obligations | 08 |
| | Votre assiduité Les documents contractuels et réglementaires Les bonnes pratiques en formation à distance | |
| 04 | Vos contacts utiles | 10 |
| 05 | Vos ressources pédagogiques | 11 |
| | La création de votre compte UPCité L'accès à l'Intranet L'accès à Mon dossier web L'accès aux ressources pédagogiques L'accès aux bibliothèques | |
| 06 | Vie de campus | 14 |
| | La restauration Les personnes en situation de handicap Les activités sportives La sécurité des locaux | |
| 07 | Notre démarche qualité | 17 |
| | Une adresse pour envoyer vos réclamations Une enquête pour recueillir vos appréciations | |
| 08 | UPCité, acteur de votre insertion professionnelle | 18 |
| | Préparez votre insertion professionnelle avec le POP Rejoignez le réseau des Alumni | |

01 La Formation Professionnelle à l'université Paris Cité

Nos dispositifs de formation professionnelle



Nos thématiques de formation

L'université Paris Cité s'appuie sur la richesse disciplinaire de ses facultés – **Santé, Sciences, Sociétés et Humanités** – et de **l'Institut de Physique du Globe de Paris** en proposant une offre de formation omni-disciplinaire et diplômante, toujours en adéquation avec le marché de l'emploi français et international.

[Catalogue en ligne](#)

[Diplômes d'Université Inter-Universitaires](#)
[Formations non diplômantes](#)

[Catalogue en ligne](#)

[Diplômes Nationaux](#)
[Diplômes d'État](#)

[Catalogue](#)

[Offre de Formation en Alternance](#)

Nos chiffres clés

16 778

inscrits en formation professionnelle



500

nombre de Diplômes d'Université & Inter-Universitaires au catalogue



482

nombre de parcours menant à un Diplôme National ou un Diplôme d'Etat

92 %

taux de satisfaction des stagiaires et alternants



Calcul basé sur 2 313 répondants à l'enquête de satisfaction



92 %

répondants à l'enquête de satisfaction estiment avoir acquis ou actualisé des compétences dans le secteur d'activité où ils exercent ou auquel ils aspirent

89 %

taux de recommandation des stagiaires et alternants

Calcul basé sur 2 313 répondants à l'enquête de satisfaction

83 %

taux de réussite aux Diplômes d'Université & Inter-Universitaires

96 %

taux de réussite en Alternance



82 %

des répondants estiment que l'accompagnement pédagogique est satisfaisant

Année universitaire de référence 2024/2025

02 Le déroulement de votre formation



1

L'entrée en formation

Vous recevrez une convocation vous donnant les informations pratiques pour vous rendre sur le lieu du 1^{er} jour de formation ou les modalités de connexion dans le cas où les enseignements se tiennent à distance, de manière synchrone ou asynchrone.

2

L'accompagnement pendant la formation

L'équipe pédagogique de votre formation vous aide à atteindre vos objectifs :

- Suivi de votre assiduité (pour plus d'informations > voir page 8)
- Certaines formations organisent une évaluation en continu pour mesurer la progression de vos apprentissages
- Coordination des apprentissages avec l'entreprise d'accueil et renseignement d'un livret de suivi pour les formations en alternance
- Adaptation des cours et des évaluations pour les personnes en situation de handicap (pour plus d'informations > voir page 13)

3

La période de stage pratique

Tout stage doit faire l'objet d'une convention tripartite signée entre l'Université, la structure d'accueil et le stagiaire. **Aucun stage ne peut débuter avant la signature de la convention.**

Pour recevoir la convention de stage et prendre connaissance du circuit de signature, contactez le/la gestionnaire de votre formation.

⇒ Pour accéder aux offres de stage, connectez-vous sur la [plateforme Jobteaser](#)

⇒ Le Pôle de l'Orientation et de la Professionnalisation, vous propose des [ateliers de rédaction pour un CV et une lettre de motivation efficace.](#)



4

L'évaluation de vos acquis

L'évaluation de vos connaissances et compétences acquises grâce à votre formation est essentielle pour **mesurer votre progression et l'efficacité de la formation**. Cette évaluation peut se faire de différentes manières, soit tout au long de la formation, soit à la fin de celle-ci.

Parmi les méthodes d'évaluation courantes, on retrouve l'examen écrit (questions de connaissance, QCM, ou cas pratiques), l'évaluation du stage, la rédaction d'un mémoire, une présentation oral devant un jury, ...

Chaque méthode d'évaluation peut avoir un poids différent, exprimé en coefficients, pour refléter son importance relative dans la mesure de votre réussite.

Pour connaître les modalités d'évaluation et de validation de votre formation, nous vous invitons à consulter la [page descriptive du programme de formation](#).

5

Le recueil de vos appréciations

A la fin de votre formation, vous recevrez un **mail vous invitant à répondre à un questionnaire** qui permettra d'évaluer votre satisfaction et de prendre en compte vos remarques et vos suggestions (pour plus d'informations > voir page 16).

6

Les documents délivrés en fin de formation

Votre gestionnaire de formation vous délivre un **certificat de réalisation**, établi sur la base des preuves de présence aux différents enseignements.

Dans les six mois qui suivent la fin de votre formation vous serez informé.e de la disponibilité de votre **diplôme** (à l'exception des Diplômes Inter-Universitaires pour lesquels le délai est inférieur à un an).

Selon le délai de disponibilité du diplôme, une **attestation de réussite** peut vous être transmise par mail, en amont.

03 Vos droits et obligations

Les documents contractuels et réglementaires

Les [conditions générales de vente](#) régissent et s'appliquent sans restrictions ni réserve à l'ensemble des relations entre l'université, les bénéficiaires d'action de formation, ainsi que les éventuels financeurs.

Le [règlement intérieur](#) s'inscrit dans le cadre du service public de l'enseignement supérieur. Ses dispositions s'appliquent à l'ensemble des usagers de l'université.

En signant votre contrat ou votre convention de formation professionnelle, vous attestez avoir lu et accepté ces documents.

Dans le cadre de votre formation, l'université met en œuvre des traitements de données à caractère personnel vous concernant. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et sur l'exercice de vos droits RGPD, vous pouvez vous rendre ici : [En savoir plus sur la protection des données](#).

Votre assiduité

L'assiduité aux cours est l'une des conditions pour garantir l'acquisition des connaissances et des compétences visées par la formation. Les équipes pédagogiques se soucient particulièrement de votre réussite et veillent attentivement à votre assiduité, notamment afin de prévenir le risque d'abandon.

À noter : l'assiduité peut faire partie des modalités de validation du diplôme.

Si votre formation se déroule en présentiel :

> Vous êtes invité.e à signer une feuille d'émargement par demi-journée de formation.

Si votre formation se déroule à distance :

> Vous suivez les enseignements à votre rythme, votre gestionnaire de formation télécharge le listing de connexion.

> Vous suivez les enseignements collectivement sur zoom, le responsable pédagogique de votre formation télécharge le relevé de connexion à chaque fin de cours.

En cas d'absence

Nous vous remercions d'informer les équipes pédagogiques de toute absence et à leur transmettre les justificatifs le cas échéant.

Dans le cas où des absences sont répétées (absences physiques pour une formation en présentiel ou absences de connexion pour une formation en distanciel), le responsable pédagogique de votre formation vous contactera pour identifier vos éventuelles difficultés et vous proposer des solutions adaptées pour vous permettre d'aller au bout de votre formation.

Néanmoins, si vous ne répondez pas aux demandes de contact de l'université, nous considérerons que vous abandonnez votre formation. Dans ce cas, si vous avez bénéficié d'un financement, nous informerons votre financeur.

Bonnes pratiques dans le cadre d'une formation suivie à distance

La formation à distance, quelle soit synchrone* ou asynchrone**, implique une organisation personnelle rigoureuse, une participation active, le respect des règles de fonctionnement et la sécurisation des usages numériques.

Organisation et engagement

- Bloquer les créneaux de formation dans l'agenda professionnel/personnel.
- Prévoir un environnement calme et dédié.
- Être ponctuel et présent sur toute la durée des séquences synchrones.
- Informer rapidement le référent en cas d'empêchement ou de difficulté.

Conditions techniques

- Tester en amont le matériel (ordinateur, caméra, micro, connexion).
- Utiliser un navigateur et un système à jour.
- Se connecter quelques minutes avant le début des sessions.
- Prévoir une solution de secours (partage de connexion, autre appareil).

Comportement en classe virtuelle

- Activer la caméra lorsque cela est demandé (favorise l'interaction).
- Couper le micro hors prise de parole.
- Utiliser le chat de façon pertinente (questions, échanges liés au contenu).
- Respecter les règles fixées par l'intervenant.

* en visio-conférence, en direct

** modalité permettant d'apprendre à son propre rythme, en accédant aux contenus des cours, sans présence simultanée avec les enseignants et les autres participants.

Participation et apprentissages

- Participer activement aux échanges et aux activités.
- Réaliser les travaux demandés dans les délais.
- Consulter régulièrement les ressources mises à disposition (Moodle, drive...).
- Solliciter l'équipe pédagogique en cas de difficulté.

Assiduité et traçabilité

- **Se connecter en visio avec son identité réelle (nom + prénom).**
- Ne pas se connecter pour un tiers.
- Effectuer toutes les actions requises pour attester la présence (émargement électronique le cas échéant). En asynchrone, commencer les activités au maximum 1 mois après le début officiel de la formation)
- Respecter les modalités de suivi précisées en début de formation.

Sécurité et confidentialité

- Ne pas diffuser les liens de connexion.
- Ne pas enregistrer les sessions sans autorisation.
- Respecter la confidentialité des échanges et des supports.
- Les sessions enregistrées sur zoom peuvent être transcrites automatiquement. La transcription peut comporter des erreurs.
- En vous connectant vous donnez l'autorisation du droit à l'image (vous reconnaissez savoir que cette session peut être enregistrée. Votre voix et votre image vidéo pourront apparaître lors de la captation.

04 Vos contacts utiles

Gestionnaire de votre formation*

inscription administrative ● suivi du dossier de prise en charge ● convention/contrat ● attestations de présence ● certificat de réalisation ● convention de stage signée par la directrice de la formation professionnelle

Équipe pédagogique*

Responsable, Coordinateur ou Secrétaire pédagogique

contenus de formation ● modalités pédagogiques ● évaluation de vos acquis en formation ● planning ● lieu des cours ● codes zoom ● accompagnement pédagogique ● validation des missions de stage ● clé d'inscription pour l'accès aux cours sur Moodle ● support de cours ● aménagement des cours ● relevé de notes

Service scolarité** ou Gestionnaire de votre formation*

attestation de réussite ● diplôme

relais-grandsmoulins@u-paris.fr
relais-odeon@u-paris.fr

aménagement de votre formation en raison de votre état de santé ou d'une situation de handicap

HELP

problème technique sur votre compte UPCité
<https://help.app.u-paris.fr/>

**les mails de contact sont disponibles sur [la page descriptive du programme de formation](#). Dans certains cas, le la gestionnaire de formation assure aussi les fonctions de secrétaire pédagogique. Dans ce cas, il n'y a que les coordonnées du de la gestionnaire sur la page descriptive de la formation. Il faut donc vous adresser à cette personne pour le planning, les lieux de cours et les codes zoom.*

***l'adresse de contact est disponible sur la page internet de la composante de rattachement de votre formation.*

05 Vos ressources pédagogiques

Un espace personnalisé numérique vous est proposé. Il vous permet de profiter de tous les outils et services numériques offerts par l'université Paris Cité (supports de cours, messagerie UPCité, Mon dossier Web, webnotes...).

Pour accéder à tous ces services, vous êtes invité.e à activer votre compte UPCité.

1^{ère}
étape

Création de votre compte UPCité

La création de votre compte UPCité est possible à réception d'un mail vous invitant à procéder à son activation. Ce mail est envoyé dans les 24h suivant votre inscription administrative.

[Comment activer mon compte UPCité ?](#)

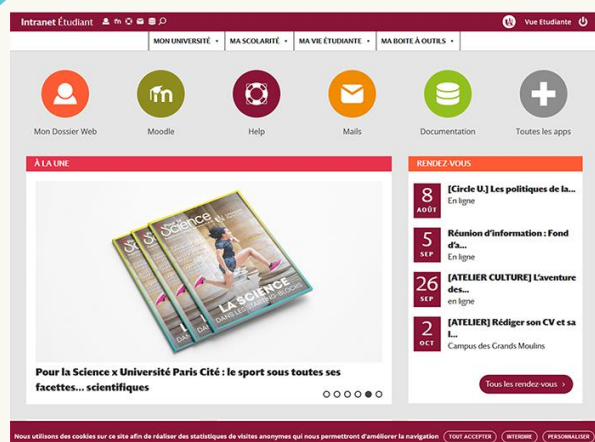
Conservez vos identifiants !

2^e
étape

Accès à l'intranet

En vous connectant à l'[intranet](#) avec vos identifiants UPCité, accédez à l'ensemble des services numériques proposés par l'université

[Accueil Etudiants](#) | [Intranet Université Paris Cité \(u-paris.fr\)](#)



Messagerie UPCité

L'université met à votre disposition une messagerie et une adresse mail qui vous permet de vous tenir informé de l'actualité universitaire (associative, culturelle, institutionnelle...).

Certaines équipes enseignantes l'utilisent également pour vous transmettre des informations.

Mon dossier web

Mon Dossier Web : application qui permet d'avoir un accès numérique et sécurisé à votre dossier administratif et parcours universitaire. Elle permet notamment de télécharger votre **certificat de scolarité** ou d'accéder à vos notes et résultats (selon les pratiques de votre composante).

Comment y accéder ? Connexion à partir de votre compte UPCité ou depuis le lien <https://mondossierweb.app.u-paris.fr/> en renseignant vos identifiants UPCité.

Accès aux ressources pédagogiques

Les supports de cours vous seront adressés au fur et à mesure du déroulé de la formation et peuvent être complétés par d'autres ressources documentaires.

Il existe deux modalités de transmission des supports pédagogiques :

- par mail à l'ensemble du groupe de formation
- via la plateforme d'enseignement en ligne Moodle

La plateforme Moodle permet de disposer d'**espaces dédiés à vos cours**, à des **ressources pédagogiques** (supports des cours, vidéos, etc.) et à des outils pour interagir et faciliter vos échanges avec vos enseignants et un ou plusieurs groupes de stagiaires.

Moodle peut être utilisé dans le cadre de **formations à distance** ou de **présentiel enrichi**. C'est un outil indispensable pour assurer une continuité pédagogique.

Comment accéder à Moodle ?

L'application est accessible depuis l'Intranet en renseignant vos identifiants UPCité ou depuis le lien suivant : <https://moodle.u-paris.fr/>

Cliquez sur le bouton "Connexion" en haut à droite de la page.

Cliquez sur le bouton "Utilisateurs université Paris Cité"

Saisissez vos identifiants UPCité (login et mot de passe).

Si vous suivez les enseignements d'un DU-DIU

1. Allez dans l'onglet « Transverses » et cliquez sur « Formation continue »
2. Choisissez la Faculté à laquelle votre diplôme est rattaché : Santé, SH ou Sciences
3. Cherchez dans la liste l'intitulé de votre formation et cliquez sur le lien
4. Il est possible que l'on vous demande de vous auto-inscrire avec une clé d'inscription. Si c'est le cas, elle vous sera fournie par l'équipe pédagogique
5. Par la suite, vous retrouverez votre formation dans l'onglet « Mes cours »

Si vous suivez les enseignements d'un BUT, d'une licence, d'une licence professionnelle, d'un master, ou d'un diplôme d'état

1. Choisir la Faculté à laquelle votre diplôme est rattaché : Santé, SH ou Sciences
2. Chercher dans la liste l'intitulé de votre formation et cliquez sur le lien
3. Il est possible que l'on vous demande de vous auto-inscrire avec une clé d'inscription. Si c'est le cas, elle vous sera fournie par l'équipe pédagogique
4. Par la suite, vous retrouverez votre formation dans l'onglet « Mes cours »

Accès aux bibliothèques

Une carte de bibliothèque vous est délivrée gratuitement contre présentation de votre certificat de scolarité et de votre pièce d'identité.

Modalités d'emprunts

30 documents par bibliothèque pour 30 jours avec une durée maximale de prêt jusqu'à 120 jours.



Autres services

- Accès à la documentation en ligne via vos identifiants numériques,
- Service de navette qui permet de faire venir des ouvrages d'une bibliothèque à une autre,
- Réservation de salles de travail en groupe,
- Accès à l'application « Affluences », qui permet de consulter la fréquentation en temps réel de vos bibliothèques...



Retrouvez la liste des 20 bibliothèques, leurs conditions d'accès, ainsi que l'accessibilité aux personnes en situation de handicap

<https://u-paris.fr/bibliotheques>

06 Vie de campus

Personnes en situation de handicap



Si vous êtes en situation de handicap et que votre état de santé peut représenter une difficulté pour suivre votre formation, nous mettrons tout en œuvre pour rendre nos formations accessibles et fournir tous les aménagements nécessaires : aides humaines ou techniques dans le cadre des cours, des examens, des concours...

Dès votre inscription administrative, rapprochez-vous du chargé d'accompagnement rattaché à votre composante pour mettre en place les aménagements nécessaires et connaître les accessibilités aux bâtiments où vos cours auront lieu.

Relais handicap campus Grands Moulins

Pour les formations rattachées à l'IUT Pajol, UFR Géographie Histoire Economie et Sociétés, UFR Institut des Humanités Sciences et Sociétés, UFR Lettres Arts Cinéma, UFR des Langues et Civilisations de l'Asie Orientale, UFR Etudes Interculturelles de Langues Appliquées, UFR des Sciences du vivant, UFR Chimie et UFR Physique.

Rue Françoise Dolto, 75013 - Bât. Halle aux Farines Hall E, RDC gauche – allée paire

Contact : relais-grandsmoulins@u-paris.fr

Relais handicap campus Odéon

Pour les formations rattachées à la Faculté de Santé, Institut de psychologie, UFR des Sciences Fondamentales et Biomédicales, Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion, UFR des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, UFR Mathématiques et Informatiques, IUT de Paris-rives de Seine, UFR des Sciences Humaines et Sociales.

12 rue de l'Ecole de Médecine 75006 PARIS - bureau A.1.9, entresol

Contact : relais-odeon@u-paris.fr

[Plus d'informations](#)

Service de santé

Le Service de la Santé Universitaire (SSE) propose des consultations sans avance de frais sur présentation de votre carte vitale et de de mutuelle. Une équipe pluridisciplinaire est à votre écoute pour vous proposer une offre de prévention et de soin adaptée.

[Plus d'informations](#)

Restauration

Chaque site de l'université Paris Cité a son restaurant universitaire ou sa cafétéria. Vous pouvez y trouver respectivement des repas complets et équilibrés, ainsi que des sandwiches, des salades et des petits déjeuners.

Paiement par carte bleue.

[Plus d'informations](#)



Activités sportives

Le service des sports vous suggère des activités physiques sur ses différents campus.

- Des cours en pratique libre (APSA) ouverts à tous
- Des formations personnelles telles que le PSC1 (Prévention et secours civique niveau 1)
- Des événements autour du sport et de ses valeurs

[Plus d'informations](#)



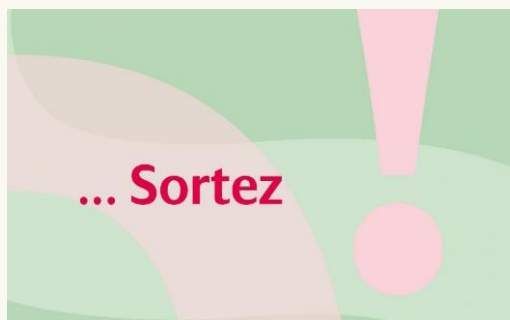
Actions culturelles

Le pôle Culture facilite vos sorties culturelles* et vous propose toute l'année :

- Une sélection de spectacles coups de cœurs négociés à tarifs préférentiels dans les meilleures salles franciliennes
- Des bons plans, des ateliers de pratiques artistiques et des manifestations gratuites sur vos campus comme dans les lieux culturels partenaires
- Conseils et accompagnements dans vos projets personnels ou collectifs : conférences, spectacles, expositions...

**Assurez-vous de vous présenter sur les lieux des spectacles avec votre certificat de scolarité à l'université pour l'année universitaire en cours.*

[Plus d'informations](#)



Centres de langues

Les centres de langues vous offrent la possibilité de :

- **découvrir, d'apprendre ou de réviser gratuitement des langues sur un logiciel dédié** (Anglais, Espagnol, Allemand, Italien, Français Langue Etrangère et Arabe)
- participer au **Café des langues** pour vous exercer à la discussion dans les langues suivantes : Anglais, FLE, Arabe, Espagnol
- Accéder à une vaste sélection de sites internet proposant **des leçons, exercices, dictionnaires, ressources audio et vidéo, ainsi que des éléments d'apprentissage** en Chinois, Coréen, Japonais, Vietnamien, Arabe, Portugais et Russe.



[Plus d'informations](#)

Consignes de sécurité



[Visionner les consignes d'évacuation détaillées](#)

Incendie

DÉCLENCHER L'ALARME > appuyez sur la partie centrale du déclencheur manuel de couleur rouge.

PRÉVENIR > appeler le 18 en précisant calmement nom et prénom, numéro de téléphone, le lieu, l'objet de l'appel ou appuyer sur les interphones situés dans les espaces d'attente sécurisés, les paliers ascenseur et les escaliers protégés.

FERMER LES FENÊTRES ET LES PORTES de votre local sans verrouiller afin de limiter la propagation.

UTILISER LES EXTINCTEURS > si vous avez été formé.e au préalable.

EMPRUNTER LES ISSUES DE SECOURS les plus proches. Ne pas utiliser les ascenseurs.

REJOINDRE le point de rassemblement. Le plan d'évacuation est affiché dans le hall du bâtiment où ont lieu vos cours.

Accident

PRÉVENIR > appeler le 18 en précisant calmement nom et prénom, numéro de téléphone, le lieu, l'objet de l'appel ou appuyer sur les interphones situés dans les espaces d'attente sécurisés, les paliers ascenseur et les escaliers protégés.

Agression

PRÉVENIR > appeler le 17 (police secours) / 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes)

Plan Vigipirate : Actuellement, le plan Vigipirate (plan de vigilance, de prévention et de protection face aux menaces d'actions terroristes) est de niveau rouge. Il repose sur le principe de la responsabilité partagée et de l'implication de chacun. Soyez vigilant, ne laissez jamais vos sacs et autres affaires personnels sans surveillance, et prévenez immédiatement l'administration de toute situation à caractère insolite.

07 Notre démarche qualité

L'université Paris Cité inscrit son action de formation professionnelle dans une démarche d'amélioration continue de prestations délivrées à ses stagiaires et partenaires financeurs.

En se basant sur les cinq piliers de la qualité : la prévention, la conformité, l'évaluation, l'amélioration et la responsabilité, UPCité a mis en place et appliqué un management qualité.

Nous menons constamment des actions qui tiennent compte de vos retours pour améliorer durablement nos pratiques et nos procédures.



Une adresse pour envoyer vos réclamations

Vous pouvez solliciter l'équipe qualité en écrivant à reclamation-fc.defi@u-paris.fr si votre demande fait suite à un défaut de l'université concernant :

- le non-respect d'un délai,
- une inaction qui ne vous permet pas de bénéficier d'un accès à la totalité du service et/ou dans de bonnes conditions,
- une demande qui a été faite plusieurs fois à vos référents administratifs ou pédagogiques, restée sans réponse.

Nous nous engageons à répondre à toutes les requêtes et à les traiter dans les meilleurs délais.

Une enquête pour recueillir vos appréciations

À la fin de votre formation, vous serez invité à répondre à un **questionnaire qui permettra d'évaluer votre satisfaction et de prendre en compte vos remarques et suggestions**. Nous vous remercions de bien vouloir nous accorder quelques minutes pour y répondre.

Vos réponses seront analysées statistiquement, ce qui garantit votre anonymat. Elles feront l'objet de mesures d'amélioration le cas échéant pour proposer des services et formations toujours de qualité aux stagiaires de la formation professionnelle.

Nous vous informons que nous utiliserons votre adresse mail personnelle pour envoyer cette enquête. Vous avez le droit de retirer votre consentement à tout moment en nous contactant à l'adresse reclamation-fc.defi@u-paris.fr

08 L'université Paris Cité : acteur de votre insertion professionnelle

Préparez votre insertion professionnelle avec le POP

Le Pôle de l'Orientation et de la Professionnalisation (POP) vous accompagne dans la construction de votre projet professionnel et votre insertion sur le marché du travail. Il propose des entretiens personnalisés, des ateliers, des rencontres avec des entreprises et des ressources pour préparer les stages, la recherche d'emploi et la définition d'un projet de carrière tout au long du cursus. Le POP facilite le passage vers la vie professionnelle.

[Prenez rendez-vous avec un conseiller](#)

Rejoignez le réseau des Alumni de l'université Paris Cité

Le réseau des Alumni de l'université Paris Cité est votre réseau. Il compte près de 500 000 membres à travers le monde et vise à favoriser les échanges entre les Alumni de toutes les disciplines de l'université Paris Cité.

Faites vivre le réseau à travers [la plateforme dédiée](#) !

Elle vous donne accès à un annuaire, à une CVthèque et à de nombreuses offres d'emploi déposées par les recruteurs à destination des Alumni.

[Activez votre compte](#) pour :

- Développer votre réseau
- Saisir des opportunités professionnelles
- Maintenir un lien avec l'université qui vous a formés et les membres de votre promotion
- Contribuer à son rayonnement



L'équipe du Pôle Formation Professionnelle

Nous faisons le relais auprès de vos référents
administratifs et pédagogiques

formation-continue.defi@u-paris.fr

01 76 53 46 30

Du lundi au vendredi 9h30 à 12h00 et 13h30 à 16h
45 rue des Saints-Pères, Paris 6^e
8^e étage



Qualiopi
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'article L.6316-4 II du code du travail
reconnait la qualité de l'établissement
d'enseignement supérieur au titre des
4 catégories d'actions concourant
au développement des compétences